

La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier. Réponse ou obstacle aux enjeux de légitimité et de développement en Afrique ?, Bonnie CAMPBELL et Myriam LAFORCE (dir.), 2016, Québec Presses de l'Université du Québec, 252 p.

Lynda Hubert Ta

Volume 49, Number 1, Winter 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1050554ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1050554ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hubert Ta, L. (2018). Review of [*La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier. Réponse ou obstacle aux enjeux de légitimité et de développement en Afrique ?*, Bonnie CAMPBELL et Myriam LAFORCE (dir.), 2016, Québec Presses de l'Université du Québec, 252 p.] *Études internationales*, 49(1), 203–206.
<https://doi.org/10.7202/1050554ar>

participent au changement. Cette synthèse de deux modes d'action en apparence contradictoires suggère de relire *Le capital* de Marx à la lumière du problème de l'écologie et de réfléchir à la nécessité de s'inspirer de la révolution bolchévique, car on ne peut, selon lui, compte tenu de la situation, se détourner de la saisie du pouvoir et de son potentiel révolutionnaire. Ainsi, le pouvoir doit lui aussi être mis au service de l'écologie sans faire porter le fardeau du changement exclusivement à des organisations révolutionnaires.

Là où la démonstration défaille, et c'est le propre même je crois de l'énigme du politique, c'est de penser que saisir théoriquement une situation de la réalité concrète – moment déterministe – équivaut nécessairement à vouloir agir – moment volontariste. Dans cette conception du politique, il y aurait nécessairement adéquation entre le moment déterministe et le moment volontariste. Cependant, ce moment volontariste dans la réalité concrète ne survient jamais de lui-même. Il faut donc l'initier, souvent par des moyens peu originaux : l'éducation ou la contrainte. Or, si Malm nous met en garde contre le fascisme écologique qui pourrait survenir au détour de la crise écologique totale, on peut se demander si s'inspirer de la révolution bolchévique nous aidera réellement. Après tout, et ici le marxisme ne détient pas le monopole de la tragédie

politique, la rééducation et la contrainte sont rarement synonymes d'effets positifs et au final le politique demeure peut-être ce qu'il a toujours été, soit le lieu où rien ne se règle.

Étienne DESBIENS-DESPRÉS
Département de philosophie
Université de Montréal
Montréal, Canada

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

3^e prix du concours
de recensions 2017

La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier. Réponse ou obstacle aux enjeux de légitimité et de développement en Afrique?

Bonnie CAMPBELL et Myriam
LAFORCE (dir.), 2016, Québec
Presses de l'Université du Québec,
252 p.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un concept en plein essor qui désigne une grande diversité de stratégies corporatives et d'initiatives fondées sur l'autorégulation. L'élargissement de sa portée, intégrant progressivement des objectifs de développement local, fait l'objet de vifs débats dans la littérature. L'ouvrage collectif dirigé par Bonnie Campbell et Myriam Laforce s'inscrit dans ces débats,

selon une perspective sectorielle et régionale, en s'interrogeant sur le réel potentiel de la RSE pour répondre durablement aux problèmes de développement économique et social des communautés d'accueil de projets miniers en Afrique. L'ouvrage contribue à ces débats en remettant au premier plan certains éléments contextuels et certaines dimensions politiques essentielles, jusque-là écartés. Il propose une analyse critique, plus profonde et concrète, qui dépasse la connotation positive généralement associée au concept.

Deux hypothèses irriguent l'analyse. Selon la première, l'engouement pour la RSE a été propulsé par un contexte politique favorable, son importance comme instrument de développement ayant donc des racines politiques profondes, souvent occultées. En effet, selon les auteurs, le processus de libéralisation économique instauré depuis les années 1980 dans la plupart des pays africains a redéfini les responsabilités étatiques dans l'encadrement du secteur minier et brouillé les limites entre les domaines d'intervention des acteurs publics et privés, favorisant un transfert de responsabilités des premiers vers les seconds et, ainsi, l'accroissement des attentes en matière de développement économique et social à leur égard. Ce processus a donc permis l'émergence d'un cadre politique, économique et institutionnel favorable à la prolifération des initiatives d'autorégulation des entreprises minières,

et l'élargissement de la portée de ces initiatives contribue à la confusion sur la limite des responsabilités des acteurs concernés, sans régler définitivement les problèmes de légitimité des entreprises minières. Celles-ci font de plus en plus face à des demandes dépassant leurs moyens, créant des tensions avec les communautés locales.

La deuxième hypothèse concerne certaines dimensions politiques liées aux relations d'influence et de pouvoir, ignorées par les débats sur la portée développementale de la RSE et pourtant essentielles pour questionner la capacité des stratégies de RSE à répondre à des problèmes structurels de longue date. Selon les auteurs, le processus de libéralisation des économies africaines a aussi engendré des rapports de pouvoirs asymétriques, notamment entre les acteurs étatiques et privés et entre les groupes locaux privilégiés ou marginalisés que les stratégies de RSE tendent à négliger, échouant ainsi à s'attaquer aux causes profondes des problèmes de légitimité des activités minières et à répondre aux défis du développement comme elles prétendent le faire. Ces stratégies, formulées en réponse aux préoccupations du marché international ou aux orientations des pays d'origine des entreprises, seraient déconnectées des contextes locaux et auraient peu d'effets significatifs sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce contexte, leurs bénéfiques, notamment en

termes de légitimité, sont partiels et temporaires. Elles risquent de détourner l'attention des alternatives permettant d'améliorer véritablement la contribution du secteur minier au développement des pays africains, et de masquer ou d'accentuer les problèmes existants.

Ainsi, l'ouvrage rappelle que la RSE demeure une stratégie d'affaires et que, dans sa conception actuelle, elle ne répond pas adéquatement aux problèmes de développement local. Les stratégies de RSE devraient être mieux articulées aux besoins et aux réalités locales, tenir compte des dynamiques de pouvoir existantes et des points de vue de toutes les parties prenantes, et s'insérer dans les plans de développement formulés localement. L'ouvrage souligne aussi l'importance de repenser les modèles de développement et de renouveler les cadres politiques et réglementaires afin d'infléchir les tendances structurelles héritées du passé.

L'ouvrage procède d'une approche originale et dynamique, à la fois théorique (chapitre 1), empirique (chapitres 2 à 4) et interdisciplinaire, l'analyse s'inscrivant dans l'économie politique internationale hétérodoxe, les sciences juridiques, les sciences de l'environnement et l'anthropologie. Il présente des perspectives diversifiées, dont celle de l'exploitation minière artisanale, offrant un portrait plus global des enjeux existants. L'ouvrage se démarque aussi par la richesse

de son contenu empirique. L'examen d'initiatives de RSE au Mali, au Ghana et en République démocratique du Congo illustre de façon très vivante les hypothèses de départ. Les études de cas sont remarquablement documentées et les données de terrain d'une richesse exceptionnelle, compte tenu des contextes souvent difficiles dans lesquels elles ont été recueillies. Les observations présentées ici seront précieuses pour les chercheurs de diverses disciplines qui s'intéressent à la RSE et aux enjeux de légitimité des entreprises minières en Afrique, et pour les acteurs concernés qui voudraient ajuster leurs pratiques. De plus, l'ouvrage partage des connaissances sur les expériences de trois grands pays miniers africains, véritables cas d'école en matière de RSE, qui sont cruciales pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le secteur à l'échelle du continent et pour apporter les ajustements structurels nécessaires dans une perspective de développement durable.

En définitive, l'ouvrage représente un apport significatif aux connaissances empiriques sur la RSE et aux débats sur sa portée développementale, spécifiquement en Afrique. L'aspect théorique aurait pu être plus longuement développé, le chapitre 1 étant moins étoffé que les trois autres. Cela dit, l'abondante littérature sur la RSE et la pluralité des initiatives qui s'en réclament peuvent expliquer ce choix. Face à l'impossibilité de prétendre à

une revue exhaustive, le chapitre théorique effectue un survol sélectif et condensé de la littérature, évoquant les idées les plus pertinentes et laissant une ouverture à des recherches futures.

Lynda HUBERT TA
Faculté de droit, Université Laval
Québec, Canada

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET SÉCURITÉ

La ruse et la force

Jean-Vincent HOLEINDRE,
2017, Paris
Perrin, 464 p.

Avec cet ouvrage, couronné du prix Émile Perreau-Saussine, qui récompense l'œuvre d'un chercheur en sciences humaines de moins de 40 ans, Jean-Vincent Holeindre entend réhabiliter la place de la ruse dans la pensée stratégique occidentale. Face au constat d'une historiographie de la guerre qui tend à minimiser le rôle de la ruse et, plus encore, face à la thèse d'un « modèle occidental de la guerre » qui se caractériserait par le culte de la force et le rejet de la ruse, l'auteur se propose d'écrire une autre histoire de la stratégie, qui vienne éclairer la présence continue de la ruse tant dans la pratique que dans la réflexion stratégiques occidentales depuis l'Antiquité. L'ouvrage combine habilement histoire de la guerre et histoire des idées stratégiques (même si l'accent,

dans les deux premières parties du moins, est davantage mis sur cette seconde approche). Il s'appuie sur un corpus qui, s'il ne prétend pas à l'exhaustivité, impressionne néanmoins tant par sa taille que par sa diversité : aux côtés de classiques de la pensée militaire, politique et juridique (Clausewitz, Machiavel, Grotius, etc.), l'on retrouve des œuvres littéraires et théologiques (Hésiode, Homère, la Bible, etc.) et, surtout, un nombre important de théoriciens de la guerre, peu connus pour la plupart en dépit du caractère souvent fondateur de leur réflexion et de l'influence qu'ils ont pu avoir (Xénophon, Énée le Tacticien, Frontin, Folard, Joly de Maizeroy, etc.).

L'ouvrage se décompose en trois parties de longueur inégale, organisées chronologiquement. La première, de loin la plus volumineuse, est consacrée à l'Antiquité – période de formulation des questionnements fondamentaux sur les rapports entre force et ruse autour desquels va s'organiser durablement la réflexion stratégique. Holeindre montre bien que la valorisation de la force qui caractérise les civilisations grecque et romaine s'accompagne néanmoins d'un certain pragmatisme dans l'usage de la ruse. Leur idéal de la guerre comme affrontement réglé, face-à-face, ne résiste pas à la pratique. Contre des ennemis qui ne se battent pas « à la régulière » ou qui font planer une menace existentielle, la ruse s'impose comme une ressource